

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté Les Moulins tenue en la salle de réunion de la MRC Les Moulins située au 710, boulevard des Seigneurs à Terrebonne le 12 décembre 2017 à 19 h 00, sous la présidence de monsieur Guillaume Tremblay, préfet.

Sont présents : Messieurs Marc-André Plante, Bertrand Lefebvre, Don Monahan, Roger Côté, Gabriel Michaud, Réal Leclerc, Serge Gagnon et mesdames Brigitte Villeneuve, Nathalie Bellavance, Nathalie Ricard, Caroline Desbiens et Anny Mailloux.

Sont également présents monsieur Daniel Pilon, directeur général et secrétaire-trésorier, mesdames Martine Baribeau, directrice générale adjointe, secrétaire-trésorière adjointe et greffière, Chantal Laliberté, responsable de l'aménagement.

11 103-12-17 Ouverture de la séance

Il est proposé par monsieur Réal Leclerc, appuyé par monsieur Roger Côté et résolu unanimement:

QUE la séance soit et est ouverte.

ADOPTÉE

11 104-12-17 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Bertrand Lefebvre, appuyé par madame Caroline Desbiens et résolu unanimement:

QUE l'ordre du jour soit et est accepté tel que proposé avec le retrait des points 47 et 52.1 et l'insertion des points 7.1 et 43.1 :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 22 novembre 2017
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 29 novembre 2017
5. Liste des comptes à payer pour le mois de décembre 2017
6. Liste des chèques émis au mois de novembre 2017
7. Dépôt de la liste de la correspondance – Suivi
- 7.1 Participation de la MRC Les Moulins au dîner-conférence du maire de Terrebonne lors du dîner de la Chambre de commerce Les Moulins du 23 janvier 2018
8. Adoption du calendrier 2018 des séances ordinaires du conseil de la MRC Les Moulins
9. Adoption du calendrier 2018 des séances du comité administratif de la MRC Les Moulins
10. Affectation de surplus réservés aux recettes 2018

11. Tourisme des Moulins –Dépôt des prévisions budgétaires 2018 et participation financière pour l’année 2018
12. Centre local de développement économique des Moulins (CLDEM) – Participation financière pour l’année 2018
13. Table des préfets et des élus de la couronne Nord – Participation financière pour l’année 2018
14. Renouvellement du protocole d’entente MRC Les Moulins / Viagym
15. Autorisation - Facturation aux municipalités locales des frais relatifs aux travaux de cours d’eau pour l’année 2017
16. Entretien des locaux des bureaux administratifs de la MRC Les Moulins situés au 2<sup>e</sup> étage du 710, boulevard des Seigneurs à Terrebonne pour l’année 2018
17. Entretien mensuel du terminus situé au 5000, chemin Côte Terrebonne à Terrebonne
18. Site Internet de la MRC Les Moulins – Achat d’une banque d’heures
19. Assurances collectives des employés de la MRC Les Moulins – Renouvellement
20. Renouvellement de l’adhésion de la MRC Les Moulins à la Corporation de l’Aménagement de la Rivière L’Assomption (CARA) pour l’année 2018
21. Renouvellement de l’adhésion à l’Association des gestionnaires régionaux des cours d’eau du Québec (AGRCQ) pour l’année 2018
22. Participation de la MRC Les Moulins au Programme d’aide financière pour le soutien à l’organisation des interventions d’urgence hors du réseau routier
23. Dépôt du Rapport d’activités 2017 des Marchés publics Desjardins moulinois dans le cadre du protocole d’entente avec la Société de développement et d’animation de Mascouche (SODAM) et autorisation de paiement à la SODAM
24. Autorisation de paiement à la Société de développement et d’animation de Mascouche (SODAM) dans le cadre du partenariat visant à soutenir le développement du Festival régional Grande Tribu
25. Prolongation de mandat à la firme Deveau Avocats dans le cadre de la requête en nullité d’un schéma d’aménagement révisé et en jugement déclaratoire instituée par l’entreprise Héritage Terrebonne contre la MRC Les Moulins
26. Nomination d’un représentant de la MRC Les Moulins au conseil d’administration du Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière (CDBL)
27. Nomination des délégués des municipalités à titre de membres au conseil d’administration et au comité exécutif du Centre local de développement économique des Moulins (CLDEM)
28. Nomination des délégués de comté

29. Nomination des représentants de l'employeur au comité de retraite
30. Nomination des membres de la commission de consultation pour les projets de règlement de modification du schéma d'aménagement
31. Nomination d'un représentant de la MRC Les Moulins au conseil d'administration à la Fondation du Cégep de Terrebonne
32. Nomination d'un représentant de la Ville de Mascouche et d'un représentant de la Ville de Terrebonne au comité de sécurité incendie
33. Nomination du représentant de la MRC Les Moulins au Centre régional d'Archives Lanaudière
34. Nomination du représentant de la MRC Les Moulins à l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de Lanaudière
35. Nomination d'un représentant de la MRC Les Moulins au conseil d'administration de Tourisme des Moulins
36. Nomination d'un représentant de la MRC Les Moulins et de son substitut à Tourisme Lanaudière
37. Nomination d'un représentant de la MRC Les Moulins au conseil d'administration de Culture Lanaudière
38. Nomination d'un représentant de la MRC Les Moulins au conseil d'administration de Loisir et Sport Lanaudière
39. Nomination d'un représentant de la MRC Les Moulins au conseil d'administration de Viagym
40. Nomination d'un représentant de la MRC Les Moulins à la Table régionale sur l'énergie du Conseil régional de l'environnement de Lanaudière
41. Nomination des représentants de la MRC Les Moulins au Conseil du Bassin versant de la rivière des Mille-Îles (COBAMIL)
42. Nomination des représentants de la MRC Les Moulins au comité relatif aux Marchés publics Desjardins moulinois
43. Nomination des représentants de la MRC Les Moulins au Comité de gestion, de suivi et d'évaluation de l'Entente entre le ministère de l'Immigration, Diversité et Inclusion (MIDI) et la MRC Les Moulins (Programme Mobilisation-Diversité)
- 43.1 Nomination des représentants de la MRC Les Moulins au conseil d'administration du groupe Accueil Multiethnique et Intégration des Nouveaux Arrivants à Terrebonne et les Environs (Aminate)
44. Nomination de membres du comité consultatif agricole (CCA) de la MRC Les Moulins
45. Nomination des représentants au comité de suivi du Plan de développement et de mise en valeur de la zone agricole (PDZA) pour le territoire de la MRC Les Moulins

46. Renouvellement de l'adhésion à l'Association des Aménagistes Régionaux du Québec (AARQ) pour l'année 2018
47. Octroi de mandat pour des services professionnels en ingénierie pour la réalisation de plans et devis ainsi que la surveillance des travaux en vue d'effectuer des travaux d'aménagement, de retrait de sédiments et de stabilisation d'une portion du cours d'eau « sans nom » entre la rue Oscar et la rue Samson à Terrebonne - **Retiré**
48. Autorisation de paiement à l'entreprise Généreux Construction Inc. – Travaux d'aménagement, de retrait d'obstructions, de gestion de l'érosion et d'affaissement de talus dans un affluent du cours d'eau Ouimet-Gascon dans le secteur de la rue de la Coulée et de Place de Gryon à Terrebonne (certificat de paiement #4)
49. Autorisation de paiement à l'entreprise Lavallée & Frères (1959) Ltée - Travaux de restauration d'une portion du cours d'eau 033 et pose d'une canalisation dans le secteur des rues Andrassy et Pompéi à Mascouche (certificat de paiement #4)
50. Autorisation de paiement à l'entreprise Écogénie Inc. – Services professionnels en ingénierie pour la réalisation de plans et devis ainsi que la surveillance des travaux de stabilisation de berges et du littoral du cours d'eau situé entre le 385 et 399 chemin Pincourt à Mascouche (certificat de paiement #2)
51. Approbation du Plan d'action 2017-2019 du Programme Mobilisation Diversité dans le cadre de l'Entente entre le ministère de l'immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) et la MRC Les Moulins
52. Autres sujets
  - 52.1 Participation de la MRC Les Moulins au dîner-conférence du maire de Terrebonne lors du dîner de la Chambre de commerce Les Moulins du 23 janvier 2018 - **Retiré**
53. Période de questions
54. Clôture de la séance

ADOPTÉE

11 105-12-17 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 22 novembre 2017

Il est proposé par monsieur Serge Gagnon, appuyé par madame Anny Mailloux et résolu unanimement:

QUE les procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 22 novembre 2017 soit trouvé conforme et en conséquence approuvé tel que proposé.

ADOPTÉE

11 106-12-17 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 29 novembre 2017

Il est proposé par madame Nathalie Bellavance, appuyée par monsieur Gabriel Michaud et résolu unanimement:

QUE les procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 29 novembre 2017 soit trouvé conforme et en conséquence approuvé tel que proposé.

ADOPTÉE

11 107-12-17 Liste des comptes à payer pour le mois de décembre 2017

Il est proposé par monsieur Don Monahan, appuyé par madame Nathalie Ricard et résolu unanimement:

QUE la liste des comptes à payer au montant de 98 499,33\$ pour le mois de décembre 2017, incluant la liste des dépenses ou contrats autorisés par le directeur général et secrétaire-trésorier en vertu du règlement de la MRC lui délégrant un pouvoir de dépenser conformément à l'article 961.1 du *Code municipal du Québec*, soit et est acceptée (annexe « *Comptes à payer – Décembre 2017* »).

QUE le certificat de disponibilité de crédit n° 2017-135 émis par le directeur général et secrétaire-trésorier au montant de 4 896,09\$ (divers postes budgétaires) soit et est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

11 108-12-17 Liste des chèques émis au mois de novembre 2017

Il est proposé par monsieur Serge Gagnon, appuyé par monsieur Bertrand Lefebvre et résolu unanimement:

QUE la liste des chèques émis au cours du mois de novembre 2017, pour un montant de 724 246,27\$, incluant la liste des dépenses ou contrats autorisés par le directeur général et secrétaire-trésorier en vertu du règlement de la MRC lui délégrant un pouvoir de dépenser conformément à l'article 961.1 du *Code municipal du Québec*, soit et est approuvée (annexe « *Liste des chèques et retraits – Novembre 2017* »).

QUE le certificat de disponibilité de crédit n° 2017-136 émis par le directeur général et secrétaire-trésorier au montant de 8 249,24\$ (divers postes budgétaires) pour le mois de novembre 2017, soit et est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

11 109-12-17 Dépôt de la liste de la correspondance - Suivi

Il est proposé par monsieur Roger Côté, appuyé par madame Nathalie Bellavance et résolu unanimement:

QUE la liste de la correspondance soit et est versée aux archives de la MRC Les Moulins (annexe « *Liste de la correspondance – Décembre 2017* »).

ADOPTÉE

11 110-12-17 Participation de la MRC Les Moulins au dîner-conférence du maire de Terrebonne lors du dîner de la Chambre de commerce Les Moulins du 23 janvier 2018

CONSIDÉRANT la conférence du maire de Terrebonne, monsieur Marc-André Plante, qui se tiendra lors du dîner de la Chambre de commerce Les Moulins, le 23 janvier 2018 au Centre de Golf Le Versant à Terrebonne;

Il est proposé par madame Anny Mailloux, appuyée par monsieur Roger Côté et résolu unanimement :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE le conseil de la MRC Les Moulins réserve une table pour douze (12) représentants de la MRC Les Moulins, afin de leur permettre d'assister à la conférence du maire de Terrebonne, monsieur Marc-André Plante, lors du dîner de la Chambre de commerce Les Moulins, lequel aura lieu le 23 janvier 2018 au Centre de Golf Le Versant à Terrebonne, pour un montant de 65,00\$ par personne, excluant les taxes. Les dépenses inhérentes seront remboursées sur présentation des pièces justificatives.

QUE le certificat de disponibilité de crédit n° 2017-137 émis par le directeur général et secrétaire-trésorier au montant de 780,00\$, excluant les taxes, poste budgétaire 2110-494 « *Législation-Association* », soit et est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

11 111-12-17 Calendrier 2018 des séances ordinaires du conseil de la MRC Les Moulins

CONSIDÉRANT les articles 148 et 148.0.1 du *Code municipal du Québec*, il y a lieu d'établir, par résolution, avant le début de la prochaine année civile, le calendrier des séances ordinaires du conseil;

CONSIDÉRANT le document intitulé « *Calendrier des séances du conseil de la MRC Les Moulins – Année 2018* » joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

Il est proposé par monsieur Don Monahan, appuyé par madame Nathalie Bellavance et résolu unanimement:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE le document intitulé « *Calendrier des séances du conseil de la MRC Les Moulins – Année 2018* » joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante, soit et est adopté, conformément aux articles 148 et 148.0.1 du *Code municipal du Québec*.

ADOPTÉE

11 112-12-17 Calendrier 2018 des séances du comité administratif de la MRC Les Moulins

CONSIDÉRANT les articles 127, 148 et 148.0.1 du *Code municipal du Québec*, il y a lieu d'établir, par résolution, avant le début de la prochaine année civile, le calendrier des séances du comité administratif;

CONSIDÉRANT le document intitulé « *Calendrier des séances du comité administratif de la MRC Les Moulins – Année 2018* » joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

Il est proposé par madame Brigitte Villeneuve, appuyé par monsieur Gabriel Michaud et résolu unanimement:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE le document intitulé « *Calendrier des séances du comité administratif de la MRC Les Moulins – Année 2018* » joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante, soit et est adopté, conformément aux articles 127, 148 et 148.0.1 du *Code municipal du Québec*.

ADOPTÉE

11 113-12-17 Affectation de surplus réservés aux recettes 2018

Il est proposé par monsieur Serge Gagnon, appuyé par monsieur Roger Côté et résolu unanimement:

QU'une somme de 406 808,00\$, provenant du surplus réservé, soit et est affectée aux recettes pour l'exercice 2018.

ADOPTÉE

11 114-12-17 Tourisme des Moulins – Dépôt des prévisions budgétaires 2018 et participation financière pour l'année 2018

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance des prévisions budgétaires 2018 de Tourisme des Moulins;

Il est proposé par madame Caroline Desbiens, appuyée par monsieur Bertrand Lefebvre et résolu unanimement:

QUE les prévisions budgétaires 2018 de Tourisme des Moulins soient et sont acceptés pour dépôt.

QUE le conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à verser à Tourisme des Moulins la somme de 300 000,00\$ répartie en trois (3) versements égaux en mars, juin et septembre 2018.

QUE le certificat de disponibilité de crédit n° 2017-138 émis par le directeur général et secrétaire-trésorier au montant de 300 000,00\$, poste budgétaire 2622-970 «*Tourisme des Moulins*», soit et est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

11 115-12-17 Centre local de développement économique des Moulins (CLDEM) – Participation financière pour l'année 2018

CONSIDÉRANT QUE la MRC Les Moulins s'engage à contribuer au financement du CLDEM ;

Il est proposé par monsieur Réal Leclerc, appuyé par monsieur Gabriel Michaud et résolu unanimement:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE le conseil de la MRC autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à verser au CLDEM, un montant de 705 000,00\$ en contribution municipale et d'un montant provenant de la contribution gouvernementale estimé approximativement à 246 089,00\$ pour l'année 2018. Les déboursés seront faits conformément à l'Entente de délégation au Centre le Centre local de développement économique des Moulins (CLDEM) concernant l'exercice de certains pouvoirs appartenant à la MRC Les Moulins.

QUE le certificat de disponibilité de crédit n° 2017-139 émis par le directeur général et secrétaire-trésorier au montant estimé de 951 089,00\$, poste budgétaire 2621-970 «*CLDE des Moulins* », soit et est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

11 116-12-17 Table des préfets et des élus de la couronne Nord – Participation financière pour l'année 2018

CONSIDÉRANT QUE la MRC Les Moulins s'engage à contribuer au financement de la Table des préfets et élus de la couronne Nord;

Il est proposé par monsieur Marc-André Plante, appuyé par madame Anny Mailloux et résolu unanimement:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE le conseil de la MRC Les Moulins autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à verser à la Table des préfets et élus de la couronne Nord, 23,47% de ses coûts jusqu'à concurrence d'une somme de 48 187,00\$ pour l'année 2018.

QUE le certificat de disponibilité de crédit n° 2017-140 émis par le directeur général et secrétaire-trésorier pour un montant ne dépassant pas 48 187,00\$, poste budgétaire 2190-418 « *Dépenses Charles Dubuc* », soit et est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

11 117-12-17 Renouvellement du protocole d'entente MRC Les Moulins / Viagym

CONSIDÉRANT QUE depuis 1995 la MRC Les Moulins finance les coûts du bail du local permanent occupé par le Club de gymnastique Viagym Inc.;

CONSIDÉRANT QUE le protocole d'entente entre le Club de gymnastique Viagym Inc. et la MRC Les Moulins visant le financement du bail du local permanent s'est terminé le 11 septembre 2017;

Il est proposé par madame Brigitte Villeneuve, appuyée par madame Nathalie Ricard et résolu unanimement:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE le conseil de la MRC Les Moulins accepte de renouveler, aux mêmes termes et conditions, le protocole d'entente avec le Club de gymnastique Viagym Inc. prévoyant notamment, le financement du bail correspondant pour douze (12) mois, soit du 12 septembre 2017 au 11 septembre 2018, soit indexé de 1,3% selon l'indice des prix à la consommation de la région de Montréal selon Statistique Canada.

QUE le certificat de disponibilité de crédit n° 2017-141 émis par le directeur général et secrétaire-trésorier pour le financement du bail au montant de 225 192,12\$, incluant les taxes applicables et l'indexation selon l'indice des prix à la consommation de la région de Montréal selon Statistique Canada, soit et est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante. La dépense sera imputée au poste budgétaire 2690-970 « *Club Viagym* ».

ADOPTÉE

11 118-12-17 Autorisation - Facturation aux municipalités locales des frais relatifs aux travaux de cours d'eau pour l'année 2017

CONSIDÉRANT QUE la MRC Les Moulins exerce sa compétence en matière de cours d'eau, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, conformément à la *Loi sur les compétences municipales* ;

CONSIDÉRANT QUE le budget annuel de la MRC Les Moulins affecte la somme que le conseil juge appropriée pour les fins de l'exercice de la compétence de la MRC en matière de cours d'eau ;

CONSIDÉRANT QUE pour l'année 2017, la MRC Les Moulins a avancé les dépenses liées à sa compétence en matière de cours d'eau ;



Il est proposé par monsieur Gabriel Michaud, appuyé par monsieur Réal Leclerc et résolu unanimement:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE le conseil de la MRC Les Moulins autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à facturer aux municipalités locales, les dépenses reliées à l'exercice de sa compétence en matière de cours d'eau pour l'année 2017, toute intervention dans les cours d'eau effectuée par la MRC étant assumée par la municipalité où se situe une telle intervention.

ADOPTÉE

11 119-12-17

Entretien des locaux des bureaux administratifs de la MRC Les Moulins situés au 2<sup>e</sup> étage du 710, boulevard des Seigneurs à Terrebonne pour l'année 2018

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de mandater une entreprise pour des services d'entretien ménager des locaux situés au 710, boulevard des Seigneurs à Terrebonne;

CONSIDÉRANT l'offre de service de l'entreprise Entretien ménager Gestion Technopro, datée du 24 octobre 2017, pour l'entretien ménager des locaux administratifs de la MRC Les Moulins situés au 2<sup>e</sup> étage du 710, boulevard des Seigneurs à Terrebonne, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018, au tarif de 370,00\$ par mois, excluant les taxes, à raison de deux (2) fois par semaine et une fois par mois lors des séances du conseil;

Il est proposé par madame Brigitte Villeneuve, appuyée par monsieur Roger Côté et résolu unanimement:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE l'offre de l'entreprise Entretien ménager Gestion Technopro soit et est retenue pour l'entretien ménager des locaux administratifs de la MRC Les Moulins situés au deuxième (2<sup>e</sup>) étage du 710, boulevard des Seigneurs à Terrebonne, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018, au tarif de 370,00\$ par mois, excluant les taxes, à raison de deux (2) fois par semaine et une fois par mois lors des séances du conseil, le tout conformément à l'offre de service datée du 24 octobre 2017.

QUE le certificat de disponibilité de crédit n° 2017-142 émis par le directeur général et secrétaire-trésorier pour un montant de 4 440,00\$, excluant les taxes, poste budgétaire 2190-160 « *Entretien ménager - concierge* », soit et est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

11 120-12-17

Entretien mensuel du terminus situé au 5000, chemin Côte Terrebonne à Terrebonne

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de mandater une entreprise pour des services d'entretien ménager du terminus situé au 5000, chemin Côte Terrebonne à Terrebonne;

CONSIDÉRANT l'offre de service de l'entreprise Entretien ménager Gestion Technopro, datée du 24 octobre 2017, pour l'entretien du terminus situé au 5000, chemin Côte Terrebonne à Terrebonne, au tarif de 2 673,17\$ par mois, incluant les taxes, à raison de 35 heures par semaine, sept (7) jours par semaine, totalisant 170 heures par mois;

Il est proposé par monsieur Don Monahan, appuyé par madame Nathalie Ricard et résolu unanimement:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE l'offre de service de l'entreprise Entretien ménager Gestion Technopro soit et est retenue pour l'entretien ménager du terminus situé au 5000, chemin Côte Terrebonne pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 janvier 2018, au tarif de 2 673,17\$ par mois, incluant les taxes, à raison de 35 heures par semaine, sept (7) jours par semaine, totalisant 170 heures par mois le tout, conformément à l'offre de service datée du 24 octobre 2017.

QUE le certificat de disponibilité de crédit n° 2017-143 émis par le directeur général et secrétaire-trésorier pour un montant de 2 673,17\$, incluant les taxes, poste budgétaire 2190-523 « *Entretien général des locaux (terminus)* », soit et est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

11 121-12-17 Site Internet de la MRC Les Moulins – Achat d'une banque d'heures

CONSIDÉRANT les besoins réguliers de mise à jour du site Internet de la MRC Les Moulins;

CONSIDÉRANT l'offre de service de l'entreprise Groupe Arobas, datée du 6 décembre 2017, au montant de 1 145,00\$, excluant les taxes, pour une banque de 10 heures pour les mises à jours du site Internet de la MRC Les Moulins;

Il est proposé par monsieur Marc-André Plante, appuyé par madame Anny Mailloux et résolu unanimement:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE le conseil de la MRC Les Moulins accepte l'offre de service datée 6 décembre 2017, de l'entreprise Groupe Arobas, proposant une banque de 10 heures pour les mises à jour du site Internet de la MRC Les Moulins, au montant de 1 145,00\$, excluant les taxes.

QUE le certificat de disponibilité de crédit n° 2017-144 émis par le directeur général et secrétaire-trésorier au montant de 1 145,00\$, excluant les taxes, poste budgétaire 2190-419 « *Services professionnels* », soit et est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

11 122-12-17 Assurances collectives des employés de la MRC Les Moulins – Renouvellement

CONSIDÉRANT QUE, par la résolution numéro 9990-06-15, le conseil de la MRC Les Moulins a adjudgé le portefeuille d'assurances collectives des employés de la MRC Les Moulins ;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 936.2 du *Code municipal du Québec*, un contrat d'assurance pour une période inférieure à cinq ans, peut, à son échéance, être reconduit sans demande de soumissions pour une ou plusieurs périodes qui, ajoutées à celle prévue lors de l'adjudication, n'excède pas cinq (5) ans ;

CONSIDÉRANT QUE l'assureur SSQ Groupe financier a déposé les conditions de renouvellement pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE l'analyse des conditions par monsieur Francis Taillefer, conseiller en assurance et rentes collectives pour la firme GFMD expert conseil en avantages sociaux ;

Il est proposé par monsieur Bertrand Lefebvre, appuyé par madame Caroline Desbiens et résolu unanimement:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE la MRC Les Moulins renouvelle, avec les mêmes protections, le portefeuille des assurances collectives des employés de la MRC Les Moulins avec l'assureur SSQ Groupe financier, et ce, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018, selon les taux négociés pour l'année 2018, lesquels génèrent une augmentation de 15,81%.

ADOPTÉE

11 123-12-17 Renouvellement de l'adhésion de la MRC Les Moulins à la Corporation de l'Aménagement de la Rivière L'Assomption (CARA) pour l'année 2018

CONSIDÉRANT QUE, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, la juridiction des cours d'eau situés sur leur territoire a été confiée aux MRC en vertu de la *Loi sur les compétences municipales*;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la MRC est sensibilisé à la protection des plans d'eau;

CONSIDÉRANT QUE la CARA possède une expertise de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant et qu'ainsi, les membres du conseil jugent opportun de renouveler l'adhésion de la MRC Les Moulins à la CARA;

Il est proposé par monsieur Don Monahan, appuyé par madame Nathalie Ricard et résolu unanimement:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE le conseil de la MRC Les Moulins renouvelle son adhésion à la Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption (CARA) pour l'année 2018, au montant de 300,00\$, incluant les taxes.

QUE le certificat de disponibilité de crédit n° 2017-145 émis par le directeur général et secrétaire-trésorier au montant de 300,00\$, poste budgétaire 2110-494 «*Législation - Associations*», soit et est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

11 124-12-17 Renouvellement de l'adhésion à l'Association des gestionnaires régionaux des cours d'eau du Québec (AGRCQ) pour l'année 2018

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil de la MRC Les Moulins jugent opportun de renouveler l'adhésion de madame Amélie Parmentier, ingénieure en gestion des cours d'eau, à l'Association des gestionnaires régionaux des cours d'eau du Québec (AGRCQ);

CONSIDÉRANT la recommandation des membres du comité d'aménagement ;

Il est proposé par madame Nathalie Ricard, appuyée par monsieur Don Monahan et résolu unanimement:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE le conseil autorise le renouvellement de l'adhésion de madame Amélie Parmentier à l'Association des gestionnaires régionaux des cours d'eau du Québec (AGRCQ) et autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à verser la cotisation annuelle, au montant de 150,00\$, excluant les taxes.

QUE le certificat de disponibilité de crédit n° 2017-146 émis par le directeur général et secrétaire-trésorier au montant de 150,00\$, excluant les taxes, poste budgétaire 2610-494 « Association », soit et est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

11 125-12-17 Participation de la MRC Les Moulins au Programme d'aide financière pour le soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors du réseau routier

CONSIDÉRANT QU'un programme d'aide financière est offert par le ministère de la Sécurité publique pour le soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors du réseau routier ;

Il est proposé par monsieur Serge Gagnon, appuyé par monsieur Bertrand Lefebvre et résolu unanimement:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE le conseil de la MRC Les Moulins adresse une demande officielle pour la participation de la MRC Les Moulins au Protocole d'intervention d'urgence hors du réseau routier et de son programme d'aide financière.

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit et est autorisé à transmettre au ministère de la Sécurité publique, le *Formulaire de demande – Programme d'aide financière pour le soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors du réseau routier* et qu'il soit autorisé à signer ledit formulaire.

QUE le préfet et/ou le directeur général et secrétaire-trésorier soient et sont autorisés à signer, pour et au nom de la MRC Les Moulins, tout document requis pour donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE

11 126-12-17 Dépôt du Rapport d'activités 2017 des Marchés publics Desjardins moulinois dans le cadre du protocole d'entente avec la Société de développement et d'animation de Mascouche (SODAM) et autorisation de paiement à la SODAM

CONSIDÉRANT la résolution numéro 10 692-01-17, adoptée le 17 janvier 2017, par laquelle le conseil de la MRC Les Moulins a autorisé la signature du protocole d'entente pour le financement des marchés publics moulinois, lequel prévoyait une contribution de la part de la MRC Les Moulins d'une somme de 73 350,00\$ pour l'année 2017;

CONSIDÉRANT QUE ledit protocole stipule qu'une somme représentant 25% de l'aide soit accordée conditionnellement au dépôt du rapport d'activités;

CONSIDÉRANT QUE le rapport d'activités 2017 a été remis;

Il est proposé par madame Anny Mailloux, appuyée par madame Caroline Desbiens et résolu unanimement:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE le rapport d'activités 2017 des Marchés publics Desjardins moulinois dans le cadre du protocole d'entente avec la Société de développement et d'animation de Mascouche (SODAM) soit et est accepté pour dépôt et conséquemment, que le directeur général et secrétaire-trésorier soit et est autorisé à versé à la SODAM, la somme de 25% de l'aide financière accordée pour l'année 2017, soit 18 837,50\$, incluant les taxes.

QUE le certificat de disponibilité de crédit n° 2017-147 émis par le directeur général et secrétaire-trésorier au montant de 18 837,50\$, incluant les taxes, poste budgétaire 2622-974 « SODAM » soit et est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

11 127-12-17

Autorisation de paiement à la Société de développement et d'animation de Mascouche (SODAM) dans le cadre du partenariat visant à soutenir le développement du Festival régional Grande Tribu

CONSIDÉRANT la résolution numéro 10 558-10-16, adoptée le 12 octobre 2016, par laquelle le conseil de la MRC Les Moulins a accepté de soutenir, pour une durée de trois années consécutives (2017-2018-2019), le développement du Festival régional Grande Tribu par une contribution annuelle totalisant 13 000,00\$ incluant une somme de 2 000,00\$ remise sous forme de bourse au nom de la MRC aux grands gagnants du concours MusiQualité ;

CONSIDÉRANT QUE par la résolution numéro 10 693-01-17, le conseil de la MRC Les Moulins a autorisé un premier versement de 10 000,00\$ à la SODAM ;

CONSIDÉRANT QU'afin de respecter l'engagement pris par la MRC Les Moulins pour l'année 2017, il y a lieu d'autoriser le versement d'une somme de 3 000,00\$ à la SODAM ;

Il est proposé par madame Brigitte Villeneuve, appuyée par monsieur Roger Côté et résolu unanimement:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit et est autorisé à verser à la Société de développement et d'animation de Mascouche (SODAM) un deuxième versement de 3 000,00\$, et ce, afin de soutenir le développement du Festival régional Grande Tribu.

QUE le certificat de disponibilité de crédit n° 2017-148 émis par le directeur général et secrétaire-trésorier au montant de 3 000,00\$, poste budgétaire 2622-980 « Divers organismes », soit et est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

11 128-12-17

Prolongation de mandat à la firme Deveau Avocats dans le cadre de la requête en nullité d'un schéma d'aménagement révisé et en jugement déclaratoire instituée par l'entreprise Héritage Terrebonne contre la MRC Les Moulins

CONSIDÉRANT QUE par les résolutions numéros 9121-10-13, 9935-05-15, 10 200-12-15 et 10 699-01-17, le conseil de la MRC Les Moulins a mandaté la firme Deveau Avocats pour représenter officiellement la MRC Les Moulins dans le cadre de la requête en nullité d'un schéma d'aménagement révisé et en jugement déclaratoire instituée par l'entreprise Héritage Terrebonne Inc. contre la MRC les Moulins;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de prolonger les services de la firme d'avocats Deveau Avocats afin de représenter la MRC Les Moulins dans le cadre de la requête susmentionnée;

CONSIDÉRANT les honoraires professionnels déjà encourus dans ce dossier;

Il est proposé par monsieur Réal Leclerc, appuyé par madame Caroline Desbiens et résolu unanimement:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE le conseil de la MRC Les Moulins prolonge le mandat de la firme Deveau Avocats pour représenter officiellement la MRC Les Moulins dans le cadre de la requête en nullité d'un schéma d'aménagement révisé et en jugement déclaratoire instituée par l'entreprise Héritage Terrebonne Inc. contre la MRC les Moulins, et ce, selon les modalités de l'offre de service initiale datée du 25 septembre 2013, jusqu'à concurrence de 10 000,00\$.

QUE le certificat de disponibilité de crédit n° 2017-149 émis par le directeur général et secrétaire-trésorier pour un montant ne dépassant pas 10 000,00\$, excluant les taxes, poste budgétaires 2190-412 « *Services juridiques* », soit et est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

11 129-12-17

Nomination d'un représentant de la MRC Les Moulins au conseil d'administration du Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière (CDBL)

CONSIDÉRANT QUE suite aux élections municipales du 5 novembre 2017, il y a lieu de nommer un représentant de la MRC Les Moulins au conseil d'administration du Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière (CDBL);

Il est proposé par madame Anny Mailloux, appuyée par monsieur Réal Leclerc et résolu unanimement:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE monsieur Bertrand Lefebvre soit et est nommé pour représenter la MRC Les Moulins au conseil d'administration du Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière (CDBL).

ADOPTÉE

11 130-12-17

Nomination des délégués des municipalités à titre de membres au conseil d'administration et au comité exécutif du Centre local de développement économique des Moulins (CLDEM)

CONSIDÉRANT QUE suite aux élections municipales du 5 novembre 2017, il y a lieu de nommer les délégués des municipalités à titre de membres au conseil d'administration et au comité exécutif du Centre local de développement économique des Moulins (CLDEM);

CONSIDÉRANT QUE la MRC Les Moulins doit déléguer huit (8) représentants pour siéger au conseil d'administration du CLDEM ;

Il est proposé par madame Nathalie Bellavance, appuyée par madame Brigitte Villeneuve et résolu unanimement:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE les délégués suivants soient et sont nommés à titre de représentants de la MRC les Moulins au conseil d'administration du CLDEM :

Monsieur Réal Leclerc	Ville de Terrebonne
Madame Caroline Desbiens	Ville de Terrebonne
Monsieur Simon Paquin	Ville de Terrebonne
Monsieur Éric Fortin	Ville de Terrebonne
Monsieur Dany St-Pierre	Ville de Terrebonne
Monsieur Marc-André Michaud	Ville de Terrebonne
Monsieur Gabriel Michaud	Ville de Mascouche
Monsieur Bertrand Lefebvre	Ville de Mascouche

QUE monsieur Gabriel Michaud et monsieur Réal Leclerc soient et sont nommés vice-présidents et ainsi, représentants de la MRC Les Moulins au comité exécutif du CLDEM.

ADOPTÉE

11 131-12-17 Nomination des délégués de comté

CONSIDÉRANT les articles 128 à 131 du *Code municipal du Québec* relatifs à la nomination des délégués de comté ;

Il est proposé par monsieur Serge Gagnon, appuyé par madame Anny Mailloux et résolu unanimement:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE monsieur Don Monahan et madame Nathalie Ricard soient et sont nommés délégués de comté.

Monsieur Guillaume Tremblay, préfet, est délégué ex-officio.

ADOPTÉE

11 132-12-17 Nomination des représentants de l'employeur au comité de retraite (Amendée par Résolution 11 260-03-18 et résolution 11 538-09-18)

CONSIDÉRANT QUE par la résolution numéro 8610-11-12, le conseil de la MRC Les Moulins a nommé des personnes pour siéger au comité de retraite à titre de membres votants, représentant l'employeur, dont messieurs Daniel Pilon et Luc Legris;

CONSIDÉRANT QUE suite aux élections municipales du 5 novembre 2017, il y a lieu de nommer trois (3) autres représentants de l'employeur;

Il est proposé par monsieur Don Monahan, appuyé par monsieur Roger Côté et résolu unanimement:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE madame Nathalie Bellavance ainsi que messieurs Yan Gauthier-Maisonnette, Gabriel Michaud, Luc Legris et Daniel Pilon soient et sont nommés pour siéger au comité de retraite à titre de membres votants, représentant l'employeur.

ADOPTÉE

11 133-12-17 Nomination des membres de la commission de consultation pour les projets de règlement de modification du schéma d'aménagement

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la MRC Les Moulins doit tenir une assemblée publique de consultation pour les projets de règlements de modification du schéma d'aménagement par l'intermédiaire d'une commission créée par le conseil formée des membres de celui-ci, qu'il désigne, laquelle est présidée par le premier dirigeant ou par un autre membre de la commission désigné par le premier dirigeant (article 53.1 *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*);

CONSIDÉRANT QUE suite aux élections municipales du 5 novembre 2017, il y a lieu de nommer les membres de la commission de consultation pour les projets de règlement de modification du schéma d'aménagement;

Il est proposé par madame Nathalie Ricard, appuyée par madame Caroline Desbiens et résolu unanimement:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE la commission de consultation soit et est formée des membres du comité administratif de la MRC Les Moulins et qu'elle soit présidée par le préfet.

ADOPTÉE

11 134-12-17 Nomination d'un représentant de la MRC Les Moulins au conseil d'administration à la Fondation du Cégep de Terrebonne

CONSIDÉRANT QUE suite aux élections municipales du 5 novembre 2017, il y a lieu de nommer le représentant au conseil d'administration à la Fondation du Cégep de Terrebonne;

Il est proposé par monsieur Marc-André Plante, appuyé par monsieur Gabriel Michaud et résolu unanimement:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE monsieur Marc-André Michaud soit et est nommé à titre de représentant de la MRC Les Moulins au conseil d'administration de la Fondation du Cégep de Terrebonne.

ADOPTÉE

11 135-12-17 Nomination d'un représentant de la Ville de Mascouche et d'un représentant de la Ville de Terrebonne au comité de sécurité incendie

CONSIDÉRANT QUE suite aux élections municipales du 5 novembre 2017, il y a lieu de nommer un représentant de la Ville de Mascouche et un représentant de la Ville de Terrebonne au comité de sécurité incendie;

Il est proposé par monsieur Roger Côté, appuyé par madame Brigitte Villeneuve et résolu unanimement:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE monsieur Bertrand Lefebvre, représentant de la Ville de Mascouche et monsieur Serge Gagnon, représentant de la Ville de Terrebonne soient et sont nommés pour siéger au comité de sécurité incendie.

ADOPTÉE



11 136-12-17 Nomination du représentant de la MRC Les Moulins au Centre régional d'Archives Lanaudière

CONSIDÉRANT QUE suite aux élections municipales du 5 novembre 2017, il y a lieu de nommer le représentant de la MRC au Centre régional d'Archives Lanaudière;

Il est proposé par madame Nathalie Bellavance, appuyée par monsieur Serge Gagnon et résolu unanimement:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE madame Caroline Desbiens soit et est nommée pour représenter la MRC Les Moulins au Centre régional d'Archives de Lanaudière.

ADOPTÉE

11 137-12-17 Nomination du représentant de la MRC Les Moulins à l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de Lanaudière

CONSIDÉRANT QUE suite aux élections municipales du 5 novembre 2017, il y a lieu de nommer le représentant de la MRC Les Moulins à l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de Lanaudière

Il est proposé par monsieur Roger Côté, appuyé par monsieur Réal Leclerc et résolu unanimement:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE monsieur Gabriel Michaud, soit et est nommé à titre de représentant de la MRC Les Moulins aux assemblées des membres de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de Lanaudière.

QUE madame Brigitte Villeneuve, soit et est nommée à titre de substitut du représentant de la MRC Les Moulins aux assemblées des membres de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de Lanaudière.

ADOPTÉE

11 138-12-17 Nomination d'un représentant de la MRC Les Moulins au conseil d'administration de Tourisme des Moulins

CONSIDÉRANT QUE suite aux élections municipales du 5 novembre 2017, il y a lieu de nommer le représentant de la MRC Les Moulins au conseil d'administration de Tourisme des Moulins;

Il est proposé par monsieur Réal Leclerc, appuyé par madame Anny Mailloux et résolu unanimement:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE mesdames Caroline Desbiens, Lorraine Bégin et Sylvianne Di Folco soient et sont nommées pour siéger au conseil d'administration de Tourisme des Moulins.

ADOPTÉE

11 139-12-17 Nomination d'un représentant de la MRC Les Moulins et de son substitut à Tourisme Lanaudière (Amendée par résolution numéro 11 261-03-18)

CONSIDÉRANT QUE suite aux élections municipales du 5 novembre 2017, il y a lieu de nommer le représentant de la MRC Les Moulins et de son substitut à Tourisme

Lanaudière;

Il est proposé par monsieur Don Monahan, appuyé par madame Nathalie Bellavance et résolu unanimement:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE monsieur Bertrand Lefebvre soit et est nommé pour représenter la MRC Les Moulins à Tourisme Lanaudière et que madame Caroline Desbiens soit et est nommée substitut.

ADOPTÉE

11 140-12-17 Nomination d'un représentant de la MRC Les Moulins au conseil d'administration de Culture Lanaudière

CONSIDÉRANT QUE suite aux élections municipales du 5 novembre 2017, il y a lieu de nommer le représentant de la MRC Les Moulins au conseil d'administration de Culture Lanaudière;

Il est proposé par monsieur Bertrand Lefebvre, appuyé par monsieur Réal Leclerc et résolu unanimement:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE madame Caroline Desbiens soit et est nommée pour représenter la MRC Les Moulins au conseil d'administration de Culture Lanaudière.

ADOPTÉE

11 141-12-17 Nomination d'un représentant de la MRC Les Moulins au conseil d'administration de Loisir et Sport Lanaudière

CONSIDÉRANT QUE suite aux élections municipales du 5 novembre 2017, il y a lieu de nommer le représentant de la MRC Les Moulins au conseil d'administration de Loisir et Sport Lanaudière;

Il est proposé par monsieur Gabriel Michaud, appuyé par madame Nathalie Ricard et résolu unanimement:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE monsieur Bertrand Lefebvre soit et est nommé pour représenter la MRC Les Moulins au conseil d'administration de Loisir et Sport Lanaudière.

ADOPTÉE

11 142-12-17 Nomination d'un représentant de la MRC Les Moulins au conseil d'administration de Viagym

CONSIDÉRANT QUE suite aux élections municipales du 5 novembre 2017, il y a lieu de nommer le représentant de la MRC Les Moulins au conseil d'administration de Viagym;

Il est proposé par madame Nathalie Bellavance, appuyée par madame Anny Mailloux et résolu unanimement:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE madame Brigitte Villeneuve soit et est nommée pour représenter la MRC Les Moulins au conseil d'administration de Viagym.

ADOPTÉE

11 143-12-17 Nomination d'un représentant de la MRC Les Moulins à la Table régionale sur l'énergie du Conseil régional de l'environnement de Lanaudière

CONSIDÉRANT QUE suite aux élections municipales du 5 novembre 2017, il y a lieu de nommer le représentant de la MRC Les Moulins à la Table régionale sur l'énergie du Conseil régional de l'environnement de Lanaudière.

CONSIDÉRANT QUE monsieur Marc Léger, directeur de l'environnement de la Ville de Terrebonne siège déjà à la Table régionale sur l'énergie du Conseil régional de l'environnement de Lanaudière;

Il est proposé par monsieur Roger Côté, appuyé par madame Caroline Desbiens et résolu unanimement:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE monsieur Pascal Dubé et monsieur Marc Léger soient et sont nommés pour représenter la MRC Les Moulins au conseil d'administration de la Table régionale sur l'énergie du Conseil régional de l'environnement de Lanaudière.

ADOPTÉE

11 144-12-17 Nomination des représentants de la MRC Les Moulins au Conseil du Bassin versant de la rivière des Mille-Îles (COBAMIL) (Amendée par résolution 11 539-09-18)

CONSIDÉRANT QUE suite aux élections municipales du 5 novembre 2017, il y a lieu de nommer le représentant de la MRC au Conseil du Bassin versant de la rivière des Mille-îles (COBAMIL);

Il est proposé par monsieur Serge Gagnon, appuyé par madame Nathalie Bellavance et résolu unanimement:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE monsieur Gabriel Michaud et madame Nathalie Ricard soient et sont nommés à titre de représentants de la MRC Les Moulins au Conseil du Bassin versant de la rivière des Mille-Îles (COBAMIL);

ADOPTÉE

11 145-12-17 Nomination des représentants de la MRC Les Moulins au comité relatif aux Marchés publics Desjardins moulinois

CONSIDÉRANT QUE suite aux élections municipales du 5 novembre 2017, il y a lieu de nommer deux représentants afin de siéger au comité relatif aux Marchés publics Desjardins moulinois ;

Il est proposé par monsieur Gabriel Michaud, appuyé par madame Nathalie Bellavance et résolu unanimement:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE monsieur Simon Paquin et madame Anny Mailloux soient et sont nommés pour siéger au comité relatif aux Marchés publics Desjardins moulinois.

ADOPTÉE

11 146-12-17 Nomination des représentants de la MRC Les Moulins au Comité de gestion, de suivi et d'évaluation de l'Entente entre le ministère de l'Immigration, Diversité et Inclusion (MIDI) et la MRC Les Moulins (Programme Mobilisation-Diversité)

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de nommer les représentants de la MRC Les Moulins au Comité de gestion, de suivi et d'évaluation de l'Entente avec le ministère de l'Immigration, Diversité et Inclusion (MIDI) ;

Il est proposé par monsieur Marc-André Plante, appuyé par monsieur Bertrand Lefebvre et résolu unanimement:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE mesdames Chantal Filion, Mélanie Drapeau, Marie-Claude Corbeil, Marie-Pier Beaulieu et monsieur Daniel Pilon soient et sont nommés à titre de représentants de la MRC Les Moulins au Comité de gestion, de suivi et d'évaluation de l'Entente avec le ministère de l'Immigration, Diversité et Inclusion (MIDI).

ADOPTÉE

11 147-12-17 Nomination des représentants de la MRC Les Moulins au conseil d'administration du groupe Accueil Multiethnique et Intégration des Nouveaux Arrivants à Terrebonne et les Environs (Aminate)

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de nommer deux (2) représentants au conseil d'administration du groupe Accueil Multiethnique et Intégration des Nouveaux Arrivants à Terrebonne et les Environs (Aminate) ;

Il est proposé par monsieur Marc-André Plante, appuyé par monsieur Gabriel Michaud et résolu unanimement:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE monsieur Simon Paquin, conseiller de la Ville de Terrebonne et monsieur Bertrand Lefebvre, conseiller de la Ville de Mascouche, soient et sont nommés à titre de représentants de la MRC Les Moulins au conseil d'administration du groupe Accueil Multiethnique et Intégration des Nouveaux Arrivants à Terrebonne et les Environs (Aminate).

ADOPTÉE

11 148-12-17 Nomination des membres du comité consultatif agricole (CCA) de la MRC Les Moulins

CONSIDÉRANT QUE suite aux élections municipales du 5 novembre 2017, il y a lieu de nommer les membres du comité consultatif agricole (CCA) qui représenteront le conseil de la MRC Les Moulins ;

Il est proposé par monsieur Serge Gagnon, appuyé par madame Nathalie Ricard et résolu unanimement:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE messieurs Réal Leclerc, Don Monahan, Roger Côté et madame Brigitte Villeneuve soient et sont nommés afin de siéger au comité consultatif agricole (CCA) à titre de représentants du conseil de la MRC Les Moulins à compter du 12 décembre 2017, pour un mandat de deux (2) ans.

ADOPTÉE

11 149-12-17 Nomination des représentants au comité de suivi du Plan de développement et de mise en valeur de la zone agricole (PDZA) pour le territoire de la MRC Les Moulins

CONSIDÉRANT QUE par la résolution numéro 10 632-11-16, la version officielle du *Plan de développement de la zone agricole (PDZA)* a été déposée;

CONSIDÉRANT QUE suite aux élections municipales du 5 novembre 2017, il y a lieu de nommer les représentants au comité de suivi du Plan de développement et de mise en valeur de la zone agricole (PDZA) pour le territoire de la MRC Les Moulins ;

Il est proposé par monsieur Gabriel Michaud, appuyé par monsieur Bertrand Lefebvre et résolu unanimement:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE le comité de suivi du Plan de développement et de mise en valeur de la zone agricole (PDZA) de la MRC Les Moulins soit et est formé des membres du comité consultatif agricole (CCA) de la MRC Les Moulins, de la responsable de l'aménagement du territoire de la MRC Les Moulins, de l'aménagiste de la MRC Les Moulins, des employés municipaux de chacune des deux (2) villes et provenant des services suivants : un employé du domaine de l'urbanisme , un employé du domaine de l'environnement et un employé du domaine du développement économique.

ADOPTÉE

11 150-12-17 Renouvellement de l'adhésion à l'Association des Aménagistes Régionaux du Québec (AARQ) pour l'année 2018

CONSIDÉRANT QUE la MRC Les Moulins a reçu le renouvellement de l'adhésion annuelle de madame Chantal Laliberté à l'Association des Aménagistes Régionaux du Québec (AARQ);

Il est proposé par madame Brigitte Villeneuve, appuyée par madame Nathalie Bellavance et résolu unanimement:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit et est autorisé à verser à l'Association des Aménagistes Régionaux du Québec (AARQ), la cotisation annuelle de madame Chantal Laliberté, au montant de 423,00\$, excluant les taxes.

QUE le certificat de disponibilité de crédit n° 2017-150 émis par le directeur général et secrétaire-trésorier au montant de 423,00\$, excluant les taxes, poste budgétaire 2610-494 « Association », soit et est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

11 151-12-17 Autorisation de paiement à l'entreprise Généreux Construction Inc. – Travaux d'aménagement, de retrait d'obstructions, de gestion de l'érosion et d'affaissement de talus dans un affluent du cours d'eau Ouimet-Gascon dans le secteur de la rue de la Coulée et de Place de Gryon à Terrebonne (certificat de paiement #4)

CONSIDÉRANT QUE par la résolution numéro 10 935-06-17, le conseil de la MRC Les Moulins a octroyé un mandat à l'entreprise Généreux Construction Inc. pour un montant de 1 348 522,23\$, incluant les taxes pour des travaux d'aménagement, de retrait d'obstructions, de gestion de l'érosion et d'affaissement de talus dans un affluent du cours d'eau Ouimet-Gascon dans le secteur de la rue de la Coulée et de Place de Gryon à

Terrebonne sous la surveillance de la firme SMi Aménatech Inc.;

CONSIDÉRANT QUE par la résolution numéro 10 944-07-17, le conseil de la MRC Les Moulins a octroyé un mandat de surveillance des travaux susmentionnés à la firme SMi Aménatech Inc.;

CONSIDÉRANT la recommandation de paiement datée du 6 décembre 2017 de madame Sonya Graveline, ingénieure pour la firme SMi Aménatech inc. au montant de 400 595,44\$ (excluant les taxes, la retenue permanente de 3 000,00\$ et la retenue de 10%), représentant le certificat de paiement numéro 4 relativement aux travaux d'aménagement, de retrait d'obstructions, de gestion de l'érosion et d'affaissement de talus dans un affluent du cours d'eau Ouimet-Gascon dans le secteur de la rue de la Coulée et de Place de Gryon à Terrebonne;

Il est proposé par monsieur Marc-André Plante, appuyé par monsieur Réal Leclerc et résolu unanimement:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit et est autorisé à payer à l'entreprise Généreux Construction Inc., la somme de 400 595,44\$ (excluant les taxes, la retenue permanente de 3 000,00\$ et la retenue de 10%), représentant le certificat de paiement numéro 4 relativement aux travaux d'aménagement, de retrait d'obstructions, de gestion de l'érosion et d'affaissement de talus dans un affluent du cours d'eau Ouimet-Gascon dans le secteur de la rue de la Coulée et de Place de Gryon à Terrebonne, le tout conformément à la recommandation de paiement datée du 6 décembre 2017 de madame Sonya Graveline, ingénieure pour la firme SMi Aménatech Inc.

QUE la somme soit prélevée à partir du poste budgétaire 2610-420 « Cours d'eau », le certificat de disponibilité de crédit numéro 2017-92 ayant déjà été émis par la résolution numéro 10 935-06-17.

ADOPTÉE

11 152-12-17

Autorisation de paiement à l'entreprise Lavallée & Frères (1959) Ltée - Travaux de restauration d'une portion du cours d'eau 033 et pose d'une canalisation dans le secteur des rues Andrassy et Pompéi à Mascouche (certificat de paiement #4)

CONSIDÉRANT le mandat octroyé à l'entreprise Lavallée & Frères (1959) par la résolution numéro 10 529-09-16 pour effectuer des travaux de restauration d'une portion du cours d'eau 033 et pose d'une canalisation dans le secteur des rues Andrassy et Pompéi à Mascouche ;

CONSIDÉRANT la recommandation de paiement datée du 7 décembre 2017 de monsieur Éric Dufour, agent de gestion des cours d'eau et surveillant de la MRC Les Moulins pour ces travaux, au montant de 3 061,92\$, excluant les taxes, représentant la première retenue de 5% ;

Il est proposé par monsieur Gabriel Michaud, appuyé par monsieur Don Monahan et résolu unanimement:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE le conseil de la MRC Les Moulins autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à payer à l'entreprise Lavallée et Frères (1959) Ltée, la somme de 3 061,92\$, excluant les taxes, représentant la première retenue de 5%, relativement aux travaux de restauration d'une portion du cours d'eau 033 et pose d'une canalisation dans le secteur des rues Andrassy et Pompéi à Mascouche, le tout conformément à la recommandation de paiement datée du 7 décembre 2017 de monsieur Éric Dufour, agent de gestion des cours d'eau et surveillant de la MRC Les Moulins pour ces travaux.

QUE la somme soit prélevée à partir du poste budgétaire 2610-420 « Cours d'eau », les certificats de disponibilité de crédit n° 2016-89 ayant déjà été émis

ADOPTÉE

*Monsieur Gabriel Michaud déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêt avec le prochain point. Il quitte son siège ainsi que la salle du conseil.*

11 153-12-17

Autorisation de paiement à l'entreprise Écogénie Inc. – Services professionnels en ingénierie pour la réalisation de plans et devis ainsi que la surveillance des travaux de stabilisation de berges et du littoral du cours d'eau situé entre le 385 et 399 chemin Pincourt à Mascouche (certificat de paiement #2)

CONSIDÉRANT QUE, par la résolution numéro 11 013-09-17, le conseil de la MRC Les Moulins a retenu les services de la firme Écogénie Inc. pour des services professionnels en ingénierie pour la réalisation de plans et devis ainsi que la surveillance des travaux de stabilisation de berges et du littoral du cours d'eau situé entre le 385 et 399 chemin Pincourt à Mascouche;

CONSIDÉRANT l'état d'avancement des travaux susmentionnés ;

CONSIDÉRANT la facture datée du 30 novembre 2017 au montant de 13 000,00\$, excluant les taxes, pour le décompte numéro 2, transmise par ladite firme à titre d'honoraires professionnels dans le dossier susmentionné ;

CONSIDÉRANT la recommandation de paiement datée du 6 décembre 2017 de monsieur Éric Dufour, agent d'intervention aux cours d'eau de la MRC Les Moulins pour ces travaux, au montant de 13 000,00\$, excluant les taxes ;

Il est proposé par monsieur Roger Côté, appuyé par madame Anny Mailloux et résolu unanimement:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit et est autorisé à payer un montant de 13 000,00\$, excluant les taxes, à la firme Écogénie Inc. pour le décompte numéro 2, relativement à des services professionnels en ingénierie pour la réalisation de plans et devis ainsi que la surveillance des travaux de stabilisation de berges et du littoral du cours d'eau situé entre le 385 et 399 chemin Pincourt à Mascouche, le tout conformément à la facture du 30 novembre 2017 transmise à la MRC Les Moulins par ladite firme et à la recommandation de paiement datée du 6 décembre 2017 de monsieur Éric Dufour, agent d'intervention aux cours d'eau de la MRC Les Moulins pour ces travaux, au montant de 13 000,00\$, excluant les taxes.

QUE la somme soit prélevée à partir du poste budgétaire 2460-420 « Entretien des cours d'eau », le certificat de disponibilité de crédit numéro 2017-119 ayant déjà été émis par la résolution numéro 11 013-09-17.

ADOPTÉE

11 154-12-17 Approbation du Plan d'action 2017-2019 du Programme Mobilisation Diversité dans le cadre de l'Entente entre le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) et la MRC Les Moulins

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de l'Entente relative au Programme Mobilisation Diversité entre la MRC Les Moulins et le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI), la MRC Les Moulins doit produire un plan d'action ;

Il est proposé par monsieur Bertrand Lefebvre, appuyé par madame Nathalie Ricard et résolu unanimement:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE le Plan d'action 2017-2019 du Programme Mobilisation Diversité dans le cadre de l'Entente intervenue entre le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) et la MRC Les Moulins et joint à la présente résolution, soit et est approuvé.

ADOPTÉE

Période de questions

Une période de questions est mise à la disposition du public. Aucune question n'a été adressée aux membres du conseil.

11 155-12-17 Clôture de la séance

Il est proposé par monsieur Marc-André Plante, appuyé par madame Anny Mailloux et résolu unanimement:

QUE la séance soit et est levée.

ADOPTÉE

---

Guillaume Tremblay, préfet

---

Martine Baribeau, avocate  
Directrice générale adjointe, secrétaire-  
trésorière adjointe et greffière